Lettre ouverte

Aux élus des collectivités (Montpellier, Agglo, Département, Région)

à propos de leur vœu.

Et à Mesdames et Messieurs les députés et sénateurs de l'Hérault,

à propos du budget 2014,

Aux élus locaux :

Le 22 juillet 2013 le conseil municipal de Montpellier votait à l'unanimité un vœu proposé par les élus communistes. Ce vœu, entre autres, « *rappelle un vœu antérieur du 1er octobre 2012, unanime, sur la mobilisation de tous les Montpelliérains en vue de la défense de l'emploi à Sanofi, et sur la nécessité urgente de mettre en discussion une loi empêchant les suppressions d'emploi à visée boursière.* »

Nous voulons tout d'abord vous remercier pour cette prise de position.

En effet, comme vous le savez déjà, la situation de l'emploi scientifique et des moyens alloués aux universités ainsi qu'à la Recherche, qu'elle soit publique ou privée, est de plus en plus catastrophique. Notre région est fortement impactée par la financiarisation de la Recherche et

ce sont désormais les financiers qui vont décider seuls de la stratégie et des orientations scientifiques au détriment de l'intérêt public, notamment la politique nationale de santé publique, et de la science. Leurs intentions n'offrent que très peu de débouchés pour nos jeunes en cours de formation dans nos universités.

Pour que ce vœu ne reste pas lettre morte,

nous aimerions savoir quelles sont les actions que vous avez engagées

depuis cette date, soit par vous-mêmes, soit auprès de vos collègues parlementaires ?

Aux députés et sénateurs de l'Hérault (copie aux différents groupes parlementaires) :

Actuellement, le budget 2014 de l'État étant en cours de discussion, nous souhaitons attirer votre attention sur les différentes aides de l'Etat et plus particulièrement insister sur les *Crédit Impôt Recherche*
et
Crédit Impôt Compétitivité Emploi
, car ceux-ci font actuellement l'objet d'un énorme gaspillage comme le souligne le rapport de la Cour des comptes
[1]

et comme nous le vivons quotidiennement dans nos établissements et entreprises.

Nous vous rappelons que ces crédits d'impôts, dont le coût croissant chaque année représente plusieurs Milliards d'Euros par an[1], ont été mis en place pour «renforcer la compétitivité des entreprises au travers de la recherche et des partenariats public/privé», «servir de levier à l'innovation» et «inciter les entreprises à embaucher du personnel de formation et d'expérience scientifique».

Toutefois, il n'existe aucun contrôle de l'utilisation de cet argent public et, actuellement, ces sommes sont engagées par les grands groupes industriels pour supprimer des postes et conduire des investissements hasardeux.

Ainsi, alors que la situation de pénurie budgétaire du monde universitaire et de la recherche, publique comme privée, s'aggrave de plus en plus dangereusement, ces crédits d'impôts sont scandaleusement détournés en de véritables **niches fiscales.**

Nous vous demandons donc d'agir par votre vote afin que le budget 2014 affecte les milliards de ces crédits d'impôt à la création d'emplois pérennes, en donnant les moyens nécessaires à l'enseignement supérieur et à la réalisation de programmes ambitieux de recherche dans différents domaines d'utilité publique, comme par exemple le domaine de la santé.

En espérant que vous entendrez notre appel, nous restons à votre disposition pour de plus amples informations et sommes disposés à vous rencontrer si vous le désirez.

Dans l’attente, veuillez agréer, Mesdames et Messieurs les élus de l'Hérault, l'expression de notre considération distinguée.

Signataires : SNCS-FSU

SNESup-FSU

SUD Chimie

CGT Cirad

SNTRS-CGT

AG des étudiants de l’UM3

Comité d'action citoyen Sanofi-Recherche publique

Contact : comitedactionsanofirecherche34@gmail.com

Fait à Montpellier le 23/10/2013

1 http://www.ccomptes.fr/Actualites/A-la-une/L-evolution-et-les-conditions-de-maitrise-du-credit-d-impot-en-faveur-de-la-recherche . Dans ce rapport, il est notamment indiqué que le coût du Crédit Impôt Recherche a dû être ajusté de 1,05 milliard d'euros en 2013 et pourrait atteindre 2 milliards en 2014, soit une dépense fiscale totale d'« au moins 5,3 milliards ». Elle prévient aussi que « La dynamique du CIR devrait se poursuivre par la suite pour converger rapidement vers 6 milliards, puis 7 milliards ».